



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Cantal

Commune : Aurillac

Autres communes :

R500

Appellation : Immeuble

Monument(s)

Appellation : Immeuble

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 30/04/1946

Étendue de la protection : Portail

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.